

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	36 dont 2 pouvoirs

Date de convocation : **24 mars 2017**
Date d'affichage : **24 mars 2017**

SEANCE DU 30 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente du mois de mars, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente d'Effiat.

Etaient présents : Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Jeanne DEBITON, Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Éric GOLD, Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, David MOURNET, Jean-Claude PAPUT, François-Xavier PERRAUD, Laurent PLANCHE (suppléant de Gilles BOURDIER), Yves RAILLERE, Maryse TRILLON (suppléante de Guy TIXIER), Claude RAYNAUD.

Absent ayant donné un pouvoir :

Luc CHAPUT a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER
André DEMAY a donné pouvoir à Jeanne DEBITON

Absent :

Roland GENESTIER, Pascal ROUGIER

Secrétaire de séance : M^{me} Fabienne GASTON

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2017-46 : INSTALLATION DE NOUVEAUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : Éric GOLD

Monsieur le Président indique aux membres du conseil communautaire que les élus des communes suivantes ont démissionné de la fonction de délégué communautaire :

- **Saint André le Coq** : Messieurs Dominique BUSSON (Maire), Christian FRANCOLON (1^{er} adjoint), Jean-Marc BIGEARD (2^{ème} adjoint) par courriers du 17/03/2017.
- **Saint Clément de Régnat** : Mesdames et Messieurs Serge GEOFFROY (Maire), Luc PERISSEL, Josiane RIVET, Alain PACAUD, Cédric MIOCHE, Muriel SAUVADET, Philippe BOUFFETY, Nathalie PIALOUX, Jean Claude LANCEMANT, Martine SOL, Valérie ROUCHON, Sébastien AUTIN, Olivier IRRMANN par courriers du 6/03/2017.

Conformément aux dispositions de l'article L.273-10 du code électoral "Lorsque le siège d'un conseiller communautaire devient vacant, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer est élu."

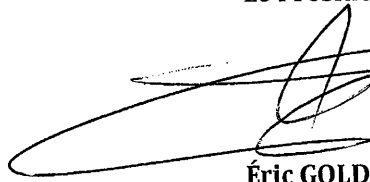
→ **Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Président, a pris acte de l'installation comme conseiller communautaire de :**

- Monsieur Pascal ROUGIER en qualité de titulaire et Monsieur Roland GANSOINAT en qualité de suppléant pour la commune de Saint-André-le-Coq,
- Monsieur François-Xavier PERRAUD en qualité de titulaire et Monsieur Robert MOLLARD en qualité de suppléant pour la commune de Saint-Clément-de-Régnat,
- Monsieur Yves OLAGNON en qualité de suppléant pour la commune de Mons.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

*Certifiée exécutoire compte-tenu
de la transmission à la Sous-Préfecture,
le 11/04/17
et de la publication, le 12/04/17
A Aigueperse, le _____
Le Président,*

Le Président,



Éric GOLD

